

STELLANTIS CLUB : CE QUI CHANGE, CE QUI COINCÉ ENCORE

16 juillet 2026



À la suite des interventions des élus CFE-CGC au CSEC, nous avons obtenu un bilan précis du groupe de travail STELLANTIS CLUB

Car si des avancées concrètes sont visibles grâce à vos retours, de nombreux points de friction demeurent pour que chaque salarié retrouve la fierté d'être un ambassadeur de nos marques.

Présentations et retour sur les mesures proposées :

- Une nouvelle grille de remise avec des ventes en France en hausse
- Une solution et une clarification sur les contrats LLD signés en 2023 :
- Un test pour la reprise des véhicules anciens
- Une intégration de nouvelles marques au dispositif (Fiat, Alpha Roméo, Jepp)
- Plus de proximité et de services



Ce que nous avons demandé :

- Une durée de LDD de 12 mois, y compris sur les véhicules électriques
- Une ouverture plus grande des offres sur les 14 marques et Leapmotor
- Prime CertiNergy : éviter les confusions les deux valeurs de la primes, 6100€ (montant maximum sous réserve d'éligibilité) et 3100€ (montant de base)
- Une écoute des salariés afin d'assurer un réel service après-vente pour l'ensemble des problèmes que les salariés rencontrent avec leurs véhicules
- Une explication de l'offre sur la location Free2Move Rent

LA CFE-CGC NE LÂCHE RIEN

Nous continuons de porter l'ensemble de vos demandes notamment, les aides à la revente, le renforcement des solutions de dépannage, et le retour des véhicules de service sur les sites pour les prêts ponctuels.

Un client perdu est comme un vase brisé : la confiance se reconstruit avec des actes, pas seulement des discours

👉 Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre espace documentaire : <https://sites.google.com/view/cfe-cgc-stellantis-club/home>



REDONNER LE FIERTE AUX SALARIES D'ETRE AMBASSADEUR DU GROUPE